

FICHE REINSCRIPTION GYMNASTE

A RENDRE DU 26/08 AU 30/08 DE 11H00-13H30 ET DE 17H30-19H30 SAUF VENDREDI SOIR

Numéro de Licence 20046.042.....

TARIFS

Groupe :	Heure(s) d'entraînement
BABY <input type="checkbox"/>	Lundi :
EVEIL <input type="checkbox"/>	Mardi :
GAM <input type="checkbox"/>	Mercredi :
GAF <input type="checkbox"/>	Jeudi :
GR <input type="checkbox"/>	Vendredi :
	Samedi :
	Dimanche :

Réservé u club

189 € (2019/2020/2021/2022)

229€

Compétiteur 50 €
(participation)

L'adhésion est payable en 1 fois, **exceptionnellement** selon la situation et les aides accordées, le club acceptera un paiement en 2 fois à l'ordre de Cahors Gymnastique.
- **20€** à partir de la deuxième inscription (d'un même foyer fiscal)

TENUE du Club Obligatoire

GA Féminine : Loisirs sans manche 48 €
TAILLE JUSTAUCORPS :

Compétition manche longue 95 €
TAILLE JUSTAUCORPS :

GA Masculine : Loisirs
TAILLE HAUT :
TAILLE BAS :

Compétition
TAILLE HAUT :
TAILLE BAS :

Payable en chèque séparé de l'adhésion qui sera encaissé à la remise du justaucorps.

NOM

Prénom

Date de Naissance Nationalité

Adresse

Responsable Légaux :

Mère 

Père 

Adresse mail :

Photo

à

Coller

Attention l'adresse mail servira uniquement à Cahors Gymnastique pour vous licencier et envoyer les informations de la saison ainsi qu'à la Fédération Française de Gymnastique pour confirmer votre licence. (Sans adresse mail la licence ne pourra être finalisée).

Voulez-vous une attestation de paiement : oui - non

Vous trouverez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la saison sportive (dates et horaires des manifestations...) sur le site internet cahorsgymnastique.sportsregions.fr ou Instagram

Attestation de santé

Je soussigné :

NOM : Prénom.....

Représentant légal de l'enfant :

Licence N° 20046.042..... Club : Cahors Gymnastique

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à la demande de licence à la Fédération Française Gymnastique pour la saison **2024/2025**.

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait àle.....

Signature du représentant légal

SI LE/LA GYMNASTE EST DANS UN GROUPE 3 ENTRAINEMENTS SEMAINE, IL EST FORTEMENT RECOMMANDE DE SE RAPPROCHER DU SERVICE DE MEDECINE DU SPORT (Hôpital de Cahors) ET DE SE FAIRE DELIVRER UN CERTIFICAT DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DE LA GYMNASTIQUE EN COMPETITION.

AUTORISATION et DROIT à l'IMAGE

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant

- L'autorise à fréquenter les divers entraînements, à participer aux déplacements et compétitions auxquels le Club serait amené à participer ou organiser.
- Autorise CAHORS GYMNASTIQUE, à utiliser les images sur quelques supports que ce soit (photos, journaux, vidéos) pour la saison en cours.

A..... le..... 2024

Signature précédée de « Lu et approuvé » du responsable légal.

Cadre réservé au CLUB, Ne rien inscrire – Mode de paiement

Nom de l'émetteur du chèque

Par chèque N°..... Montant.....

Espèces (contre reçu) N°

Chèque vacances (+3€)

Aide Pratique Sport (APS) Pass'Sport

(Ces Documents doivent être fournis avant 15/02/2025)

Autres

Dossier remis au club le et Vérifié par

REGLEMENT CAHORS GYMNASTIQUE

➤ L'adhésion :

L'adhésion annuelle comprend la licence à la Fédération Française de Gymnastique, une assurance et une part club (salaires, formations des cadres et bénévoles, matériel, engagements aux compétitions, ...).

Païement par chèque le règlement annuel en 1 fois exceptionnellement selon la situation et les aides accordées, le club acceptera un païement en 2 fois à l'ordre de Cahors Gymnastique.

Le versement d'une cotisation signifie l'adhésion au projet associatif et non « une avance » sur des services attendus (il ne s'agit pas d'une prestation de services de l'association) par conséquent un adhérent ne paye pas uniquement pour pratiquer « son » sport mais il contribue à l'ensemble du fonctionnement de l'association. Pour certains motifs (déménagement, décès) un remboursement partiel des cotisations peut être envisagé. **Outre ces motifs aucun remboursement ne peut être réclamé par le cotisant.**

Cahors Gymnastique prend les espèces contre reçu, les Aides à la Pratique Sportive, le Pass'Sport, et les chèques vacances (majoration de 3€).

Pour des raisons de sécurité, les adhérents doivent être licenciés le plus vite possible d'où l'importance d'un rapide retour du dossier.

Après un mois de pratique au sein de Cahors Gymnastique aucune annulation d'adhésion n'est acceptée (pas de remboursement) seulement en cas de certificat médical stipulant l'arrêt de la pratique gymnique. Dans ce cas un remboursement pourra être demandé au prorata, déduit du montant de la licence fédérale (66 €).

➤ Horaires d'entraînement :

Ils doivent impérativement être respectés, Cahors Gymnastique ne peut pas assurer la garde des gymnastes avant et après les horaires d'entraînements.

La responsabilité de l'association n'est engagée vis-à-vis des gymnastes que pendant les créneaux horaires d'entraînement les concernant. Les familles sont tenues de conduire leurs enfants mineurs à **l'heure DANS** la salle (en s'assurant que les cours ont bien lieu) et de venir les chercher à **l'heure DANS** la salle d'entraînement.

Hors de son horaire d'entraînement aucun gymnaste ne doit être présent dans les salles spécialisées.

➤ Entraînements :

Les gymnastes doivent venir aux entraînements avec une tenue appropriée (justaucorps pour les filles, short et tee-shirt pour les garçons), sans bijou ou objet de valeur. Les cheveux doivent être attachés.

En cas d'absence, l'entraîneur doit être prévenu au préalable, soit directement soit par l'intermédiaire du bureau au 05.65.22.60.45.

Pour le bon déroulement des entraînements, la présence des parents n'est pas souhaitable d'une manière constante. Pour des raisons de sécurité, l'espace d'entraînement est strictement réservé aux gymnastes.

Aucun autre enfant, frère, sœur, copain, copine ou parent ne doivent s'y trouver et participer aux entraînements

L'espace public est strictement limité par les barrières bleues (couloir d'entrée).

➤ Engagement des gymnastes :

Tout engagement en compétition, en stage, en formation, a un coût supporté par Cahors Gymnastique.

Un chèque de 50€ est demandé pour les personnes engagées en compétition pour participer aux frais d'engagements.

Pour toute absence non justifiée trois semaines avant la compétition l'amende sera supportée par la famille. Le calendrier étant distribué en début de saison nous vous demandons de prendre vos dispositions et d'en informer les entraîneurs si nécessaire. N'oubliez pas que la plupart des compétitions se font en équipe !! En cas de forfait d'un gymnaste, l'équipe est désorganisée et de plus le club doit s'acquitter d'une amende (valable en équipe comme en individuel).

Les formations : initiateur GAM-GAF- GR, petite enfance et juges : Tous les gymnastes âgés de 15 ans peuvent en bénéficier. Les initiateurs s'engagent à apporter leur aide lors des entraînements et les juges à juger au moins 2 fois dans la saison



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié mineur qui demande à la FFG l'obtention ou le renouvellement de sa licence.

Qui remplit le questionnaire ?

Il est préférable que le questionnaire ci-dessous soit complété par le licencié mineur s'il en est capable. Il est toutefois de la responsabilité des parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale de s'assurer qu'il est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		